

GENERALE OBLIG SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.179.942, un actif net de D : 10.144.957 et un bénéfice de la période de D : 143.389.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Les disponibilités représentent à la clôture de la période 20,10% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2021.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 24 Janvier 2024

Le commissaire aux comptes :

FINOR
Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	5 140 268,503	6 743 012,732
Obligations et valeurs assimilées		4 640 976,507	6 238 312,396
Titres des Organismes de Placement Collectif		499 291,996	504 700,336
Placements monétaires et disponibilités		5 032 552,882	4 783 372,036
Placements monétaires	5	2 986 670,966	3 496 882,202
Disponibilités		2 045 881,916	1 286 489,834
Créances d'exploitation	6	7 120,266	6 238,243
TOTAL ACTIF		10 179 941,651	11 532 623,011
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	21 069,104	25 280,165
Autres créditeurs divers	8	13 915,071	16 485,800
TOTAL PASSIF		34 984,175	41 765,965
ACTIF NET			
Capital	9	9 639 352,398	10 870 495,116
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		505 605,078	620 361,930
ACTIF NET		10 144 957,476	11 490 857,046
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 179 941,651	11 532 623,011

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2023 au 31/12/2023</i>	<i>du 01/01/2023 au 31/12/2023</i>	<i>du 01/10/2022 au 31/12/2022</i>	<i>du 01/01/2022 au 31/12/2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	96 612,825	427 136,282	119 362,086	505 931,388
Revenus des obligations et valeurs assimilées		96 612,825	416 731,962	119 362,086	420 758,220
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	10 404,320	-	85 173,168
Revenus des placements monétaires	11	61 838,547	204 931,412	66 802,770	309 748,495
Revenus des prises en pension	12	-	2 295,600	24 977,312	112 241,564
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>158 451,372</u>	<u>634 363,294</u>	<u>211 142,168</u>	<u>927 921,447</u>
Charges de gestion des placements	13	(16 619,907)	(69 587,710)	(20 830,833)	(93 072,105)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>141 831,465</u>	<u>564 775,584</u>	<u>190 311,335</u>	<u>834 849,342</u>
Autres charges	14	(5 585,777)	(23 161,248)	(6 289,693)	(26 430,183)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>136 245,688</u>	<u>541 614,336</u>	<u>184 021,642</u>	<u>808 419,159</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		<u>(10 668,330)</u>	<u>(36 009,258)</u>	<u>(94 993,040)</u>	<u>(188 057,229)</u>
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>125 577,358</u>	<u>505 605,078</u>	<u>89 028,602</u>	<u>620 361,930</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		10 668,330	36 009,258	94 993,040	188 057,229
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	67 944,111	21 595,019	(9 015,641)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 142,992	(13 972,311)	(14 197,891)	(7 563,801)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u><u>143 388,680</u></u>	<u><u>595 586,136</u></u>	<u><u>191 418,770</u></u>	<u><u>791 839,717</u></u>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/10/2023</i>	<i>du 01/01/2023</i>	<i>du 01/10/2022</i>	<i>du 01/01/2022</i>
	<i>au 31/12/2023</i>	<i>au 31/12/2023</i>	<i>au 31/12/2022</i>	<i>au 31/12/2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT				
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	143,388.680	595,586.136	191,418.770	791,839.717
Résultat d'exploitation	136,245.688	541,614.336	184,021.642	808,419.159
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7,142.992	(13,972.311)	(14,197.891)	(7,563.801)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	67,944.111	21,595.019	(9,015.641)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(326,768.346)	(1,941,485.706)	(1,851,884.113)	(1,389,686.289)
Souscriptions				
- Capital	16,697,636.589	47,134,057.314	2,746,033.095	46,733,382.020
- Régularisation des sommes non distribuables	1,036,908.536	2,841,733.300	128,108.124	2,184,457.670
- Régularisation des sommes distribuables	847,588.947	1,441,962.536	146,474.402	947,470.904
Rachats				
- Capital	(16,995,428.199)	(48,931,024.092)	(4,424,382.625)	(47,888,065.550)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1,055,216.942)	(2,950,242.970)	(206,649.667)	(2,231,403.200)
- Régularisation des sommes distribuables	(858,257.277)	(1,477,971.794)	(241,467.442)	(1,135,528.133)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(183,379.666)	(1,345,899.570)	(1,660,465.343)	(597,846.572)
ACTIF NET				
En début de période	10,328,337.142	11,490,857.046	13,151,322.389	12,088,703.618
En fin de période	10,144,957.476	10,144,957.476	11,490,857.046	11,490,857.046
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	75,212	87,244	101,346	96,946
En fin de période	72,822	72,822	87,244	87,244
VALEUR LIQUIDATIVE	139.312	139.312	131.709	131.709
TAUX DE RENDEMENT	1.45%	5.77%	1.50%	5.63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Décembre 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI », le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 5.140.268,503 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		4 469 239,500	4 640 976,507	45,75%
	Obligations des sociétés		4 469 117,000	4 640 850,614	45,75%
TN0003400348	EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	19 860,000	20 080,022	0,20%
TN0003400355	EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	19 860,000	20 214,862	0,20%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	39 870,000	40 812,213	0,40%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	300 000,000	319 540,455	3,15%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	180 000,000	188 642,911	1,86%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	40 000,000	42 551,620	0,42%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	200 000,000	203 468,270	2,01%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	400 000,000	429 711,201	4,24%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	160 000,000	162 657,923	1,60%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1 CAT A	1 000	100 000,000	107 157,260	1,06%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	13 287,000	14 078,169	0,14%
TN0004201455	EO CIL 2018/1	1 900	38 000,000	41 081,144	0,40%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	300 000,000	301 859,017	2,98%
TN0003900230	EO UIB 2009/1	2 000	13 240,000	13 507,405	0,13%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	100 000,000	101 762,623	1,00%
TN0001901073	EO BH SUB 2019-1	2 000	40 000,000	42 456,830	0,42%

TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	375 000,000	381 362,787	3,76%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	400 000,000	418 561,749	4,13%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	90 000,000	94 980,394	0,94%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	160 000,000	168 997,770	1,67%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	320 000,000	325 036,066	3,20%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	400 000,000	425 551,781	4,19%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	760 000,000	776 778,142	7,66%
	Emprunt national		122,500	125,893	0,00%
TN0008000515	Emprunt National 2014/CAT/C	10	122,500	125,893	0,00%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		471 369,104	499 291,996	4,92%
	Titres des OPCVM		471 369,104	499 291,996	4,92%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	121 267,776	1,20%
TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	9 330	187 635,630	193 728,120	1,91%
TN21K187JU11	FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	32 995,000	0,33%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	500	50 990,500	53 832,000	0,53%
TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	97 469,100	0,96%
TOTAL			4 940 608,604	5 140 268,503	50,67%

Pourcentage par rapport à l'Actif	50,49%
--	---------------

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 2.986.670,966 , se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	Certificats de dépôt	3 000 000	2 970 823,376	2 986 670,966	29,44%
TNETT47SUQQ9	Certificat de dépôt ATB au 08/01/2024 à 9,75% pour 20 jours	500 000	497 845,001	499 245,747	4,92%
TNUZA5Q7AW99	Certificat de dépôt BTE au 17/01/2024 à 9% pour 30 jours	500 000	497 022,332	498 411,910	4,91%
TNWSX84ZZGS9	Certificat de dépôt BTE au 17/01/2024 à 9% pour 20 jours	500 000	498 009,950	498 407,960	4,91%
TN1QHPIH2BW9	Certificat de dépôt TSB au 17/01/2024 à 9% pour 20 jours	500 000	498 009,950	498 407,960	4,91%
TNM8TU2MYTJ6	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 05/02/2024 à 10,29% pour 90 jours	1 000 000	979 936,143	992 197,389	9,78%
TOTAL			2 970 823,376	2 986 670,966	29,44%
Pourcentage par rapport au total des actifs					29,34%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à D : 7.120,266 contre D : 6.238,243 au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	7 120,266	6 238,243
Total	<u>7 120,266</u>	<u>6 238,243</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à D : 21.069,104 contre D : 25.280,165 au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du dépositaire	5 948,890	5 949,025
Rémunération du gestionnaire	15 120,214	19 331,140
Total	<u>21 069,104</u>	<u>25 280,165</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à D : 13.915,071 contre D : 16.485,800 au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	5 194,728	6 884,383
CMF Etat, retenue à la source	912,014	1 142,352
	<u>7 808,329</u>	<u>8 459,065</u>
Total	<u>13 915,071</u>	<u>16 485,800</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 31 Décembre 2023 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2022

Montant	10 870 495,116
Nombre de titres	87 244
Nombre d'actionnaires	367

Souscriptions réalisées

Montant	47 134 057,314
Nombre de titres émis	378 286
Nombre d'actionnaires nouveaux	102

Rachats effectués

Montant	(48 931 024,092)
Nombre de titres rachetés	(392 708)
Nombre d'actionnaires sortants	(114)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(5 959,813)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(13 972,311)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	67 944,111
Résultat incorporé à la VL (A)	620 361,930
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(102 549,857)

Capital au 31-12-2023

Montant	9 639 352,398
Nombre de titres	72 822
Nombre d'actionnaires	355

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2023.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 96.612,825 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2023, contre D : 119.362,086 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	96 611,224	416 722,650	119 358,885	420 742,461
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>				
<i>sur le marché financier</i>				
- intérêts (Emprunt National)	1,601	9,312	3,201	15,759
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>				
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>				
- Dividendes	-	10 404,320	-	85 173,168
Total	96 612,825	427 136,282	119 362,086	505 931,388

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2023 à D : 61.838,547, contre D : 66.802,770 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des dépôts à vue	7 823,645	28 596,087	6 130,370	32 291,774
Intérêts des certificats de dépôts	54 014,902	176 335,325	60 672,400	277 456,721
Total	61838,547	204 931,412	66 802,770	309 748,495

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des pensions livrées	-	2 295,600	24 977,312	112 241,564
Total	-	2 295,600	24 977,312	112 241,564

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 16.619,907, contre D : 20.830,833 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Commission de gestion de la CGI	15 120,215	63 637,845	19 331,141	87 122,240
Rémunération du dépositaire	1 499,692	5 949,865	1 499,692	5 949,865
Total	16 619,907	69 587,710	20 830,833	93 072,105

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 5.585,777, contre D : 6.289,693 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Honoraires commissaire aux comptes	3 024,684	12 000,105	3 024,684	11 474,025
Redevance CMF	2 541,215	10 695,459	3 248,935	14 642,413
Contribution Sociale de Solidarité	-	400,000	-	200,000
Autres	19,878	65,684	16,074	113,745
Total	5 585,777	23 161,248	6 289,693	26 430,183

Note 15 : Autres informations***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.